

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 AVRIL 2016**

Numéro
DEL 2016.04.27/070

Thème : FINANCES 1.

**Objet : ANNULLATION DES
SUBVENTIONS 2015 ET
ACTUALISATION DES
SUBVENTIONS 2016.**

Convocation

Date : 21/04/2016

Affichage : 21/04/2016

**Nombre de membres
du Conseil Municipal**

En exercice : 33

Présents : 25

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32

Le **mercredi 27 avril 2016** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents : POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient Représentés :

GUERIN Nicole pouvoir à Yvon AIGUIER.
DUFOUR Maurice pouvoir à Mireille FABRE.
MARTINEZ Gilles pouvoir à Gérard FROMM.
JIMENEZ Claude pouvoir à Jacques JALADE.
PROREL Alain pouvoir à Jean-Paul BOREL.
GRYZKA Romain pouvoir à Catherine MUHLACH.
DAZIN Florian pouvoir à Alessandro PICAT RE.

Absents-Excusés :

GUERIN Nicole, DAERDEN Francine, DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, GRYZKA Romain, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Renée PETELET.

Considérant que, par délibération N°DEL 2015.02.18/021 en date du 18 février 2015, le conseil municipal de Briançon a attribué à l'association Compagnie Isabelle Mazuel une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros ; que, par courrier en date du 10 mars 2016, Madame la présidente a officiellement fait connaître à notre commune la décision de dissolution de la Compagnie Isabelle Mazuel prise le 11 décembre 2015 et enregistrée en sous-préfecture de Briançon le 8 janvier 2016 ; que ladite subvention a été intégralement reversée à la commune de Briançon par chèque du 4 mars 2016 ;

Considérant que, par délibération N°DEL 2016.03.02/038 en date du 2 mars 2016, le conseil municipal de Briançon a attribué à l'association Compagnie Isabelle Mazuel une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros au titre de l'année 2016 ; que, pour prendre en compte la dissolution de l'association, il convient aujourd'hui d'annuler l'attribution de cette subvention, ladite subvention n'ayant pas été mandatée ; Considérant, toutefois, qu'il apparaît important pour Briançon de continuer à soutenir la pratique de la danse contemporaine sur son territoire par la diffusion de spectacles et d'animations ; que, par conséquent, il est transféré à l'association Ascen-Danse la subvention d'un montant de 1 000 euros initialement attribuée à la Compagnie Isabelle Mazuel au titre de l'année 2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'annuler l'attribution de la subvention de 1 000 euros à l'association Compagnie Isabelle Mazuel pour l'année 2015 et d'enregistrer le reversement de cette subvention dans les comptes de la commune sur l'exercice 2016 ;
- D'annuler l'attribution de la subvention de 1 000 euros à l'association Compagnie Isabelle Mazuel pour l'année 2016 ;
- D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 euros à l'association Ascen-Danse au titre de l'année 2016 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **04 MAI 2016**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérald FROMM

